



Sentiers et Villages des Baous

Association loi 1901

415 CD18 – 06640 SAINT-JEANNET

<http://sentiers.village.free.fr/>
sentiers.village@free.fr

La commune de Saint-Jeannet est sillonnée par de nombreux chemins et sentiers pédestres.

Nous avons voulu les classer en deux catégories :

La première catégorie va concerner les chemins et sentiers à usage de promenade touristique; c'est surtout sur les Baous que nous allons les trouver,

La seconde catégorie a un usage beaucoup plus pratique et va permettre de relier les différents quartiers de la commune tout en limitant l'utilisation de l'automobile.

Notre association « **Sentiers et Villages des Baous** » a pour but de découvrir ou redécouvrir les chemins et sentiers, de faire un état des lieux de ces chemins et sentiers communaux pour établir des comptes rendus qui seront remis aux différents organismes concernés.

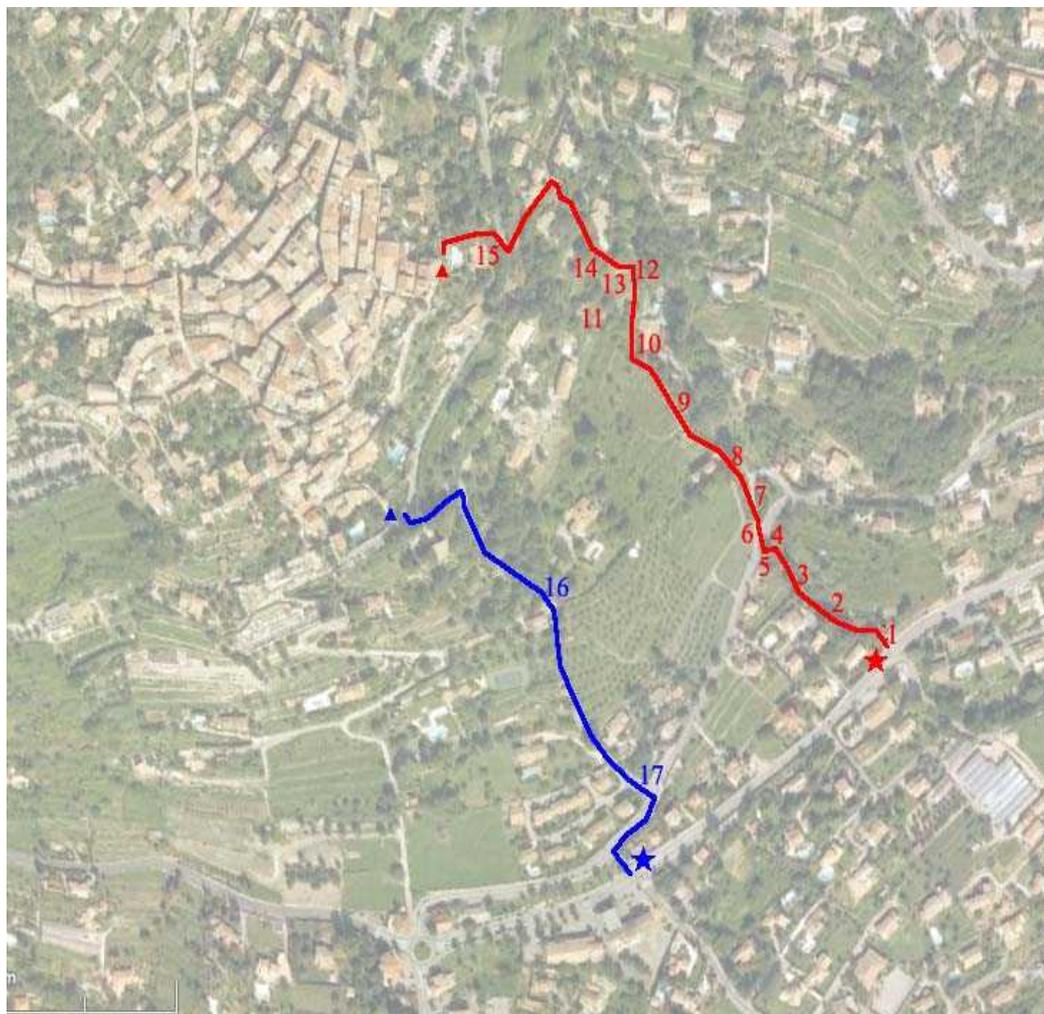
Dans un premier temps, nous avons voulu nous intéresser aux chemins et sentiers qui relient les différents quartiers et tout spécialement ceux qui vont du village au quartier du Peyron.

Deux chemins ont particulièrement retenu notre attention.

- Le **premier** part de la route de Gattières, à côté du ferronnier (arrêt de car Les prés); il rejoint le CD 18 (arrêt de car La Fontonne), puis par le vallon remonte au village.
- Le **second** part en face de la station service, traverse le CD 18 et continue par le sentier de « Carrière Estrèche » pour arriver au village.

Les avantages d'une remise en état de ces deux chemins sont importants.

La liaison entre le village et le Peyron se fera dans un temps relativement court, les élèves du collège pourront l'emprunter en toute sécurité et le stade sera facilement accessible.



Représentation des deux sentiers étudiés ; les numéros indiquent les photos de l'état des lieux correspondant.

Sentiers et Villages des Baous

Association loi 1901

415 CD18 – 06640 SAINT-JEANNET

<http://sentiers.village.free.fr/>
sentiers.village@free.fr

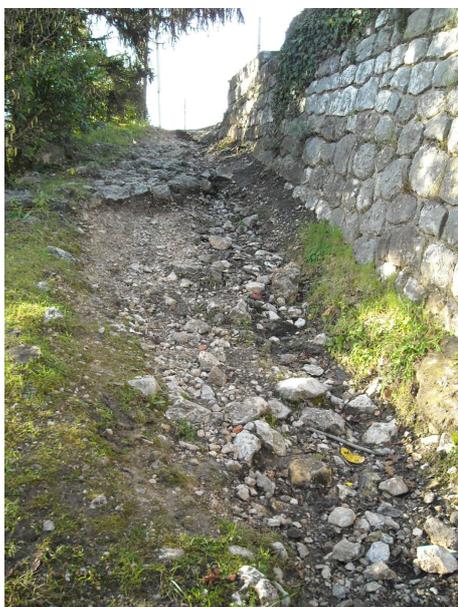


ETAT DES LIEUX du chemin partant du CD2210, devant le ferronnier et l'arrêt bus nommé « les prés » (001).



002

Le sentier longe un vallon et demande une protection pour éviter les chutes d'enfants dans le vallon à 3 ou 4m de profondeur (003).



004



001

Le sentier nommé par GOOGLE « chemin vicinal du var » est en terre et raviné en son milieu (002).



003

A l'arrivée sur le CD18, la calade empierrée est à refaire entièrement (004) (005).



005

Sentiers et Villages des Baous

Association loi 1901

415 CD18 – 06640 SAINT-JEANNET

<http://sentiers.village.free.fr/>
sentiers.village@free.fr



Pour traverser le CD18, créer un passage protégé piétons.

On se retrouve au « Chemin du Brusquet ». Actuellement on continue par un chemin goudronné

qui dessert des maisons, alors que le vrai sentier est retrouvable par un débroussaillage important (006).

Le sentier longe la propriété de « la maison bleue » (007); à l'extrémité haute, un éboulement de terre rend difficile le passage et nécessite la reconstruction d'un mur de soutènement (008). On arrive ainsi en haut du chemin bétonné qui continue le chemin goudronné actuel, au niveau d'une villa en construction.

Le sentier a subi des dégradations dues au passage d'une canalisation faite par la mairie et de son utilisation par le chantier riverain (009) (010)



006



007



008



009



010

Sentiers et Villages des Baous

Association loi 1901

415 CD18 – 06640 SAINT-JEANNET

<http://sentiers.village.free.fr/>
sentiers.village@free.fr



Le chemin du Brusquet en terre, continue à gauche (011) et retrouve « la Carrière Estrèche ». Cette partie serait à débroussailler (012). Montée au village par la rue du Brusquet. Il serait intéressant de privilégier le chemin de droite qui passe par un portail à 2 vantaux (013), portail qui avait pour but d'empêcher le passage des troupeaux, il faudrait le bloquer par sécurité. Le sentier est empierré grossièrement; on peut arranger quelques marches pour qu'il soit plus praticable (014). Par un chemin bétonné nous arrivons sur « le chemin de la Tourraque ». De là, direction « parking Veyssi » ou montée par l'escalier béton avec rambarde (015). On arrive sur un chemin en béton et par la rue du passé on finit place de l'Église



011



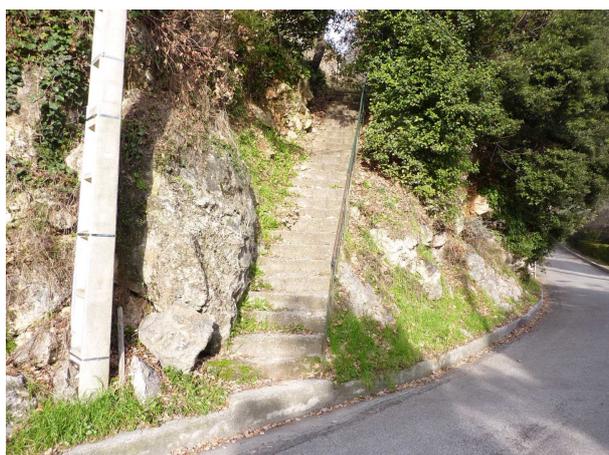
012



013



014



015



Sentiers et Villages des Baous

Association loi 1901

415 CD18 – 06640 SAINT-JEANNET

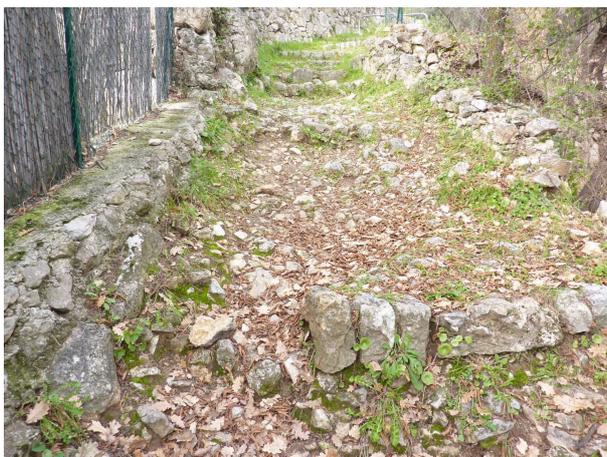
<http://sentiers.village.free.fr/>
sentiers.village@free.fr

ETAT DES LIEUX du chemin « Carrière Estrèche ».

Celui-ci au départ de la fontaine emprunte l'escalier et traverse le CD18.

Le reste du chemin étant bétonné, on ne peut plus envisager de refaire la calade originelle.

Cependant il reste en haut du chemin, à l'arrivée sur le chemin du Brusquet, une calade à rénover (016).



016

SIGNALETIQUE

Pour l'ensemble des accès au village, Il est nécessaire d'avoir des panneaux directionnels, mentionnant les noms des montées aux diverses intersections.

Un panneau spécifique au départ des montées du Peyron montrerait sur une carte les différents itinéraires.

Il reste à déterminer la qualité des panneaux : bois, métal émaillé.

Sur quel support : poteau, contre les murs ?

Panneau existant : (017)

CONCLUSION

Pour réaliser ces travaux de réhabilitations des chemins, il faut un organisme compétent et responsable, à même de lancer des consultations et de suivre la bonne marche des travaux.

La Mairie de SAINT-JEANNET, le Conseil Général et la communauté NICE-CÔTE D'AZUR sont de ceux là !

Notre association sera ravie d'apporter son concours par des avis sur les choix à faire en matière esthétique et pratique.



017